



3^{ème} édition de la COP de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Mardi 2 juin 2026

Compte-rendu de la matinée



CLIMATE SENSE UN PROJET UNIQUE

Proposée par le Human adaptation Institute, cette expérience a permis à plus de cinquante participants, dont le ministre de la transition écologique Eric Lefevre, le préfet de région et François de Canson, vice président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, de ressentir le climat futur.

<https://climatesense.fr/>



UN PARCOURS EN 3 ÉTAPES :

RESSENTIR



Vivre une expérience immersive à 50°C pour susciter une prise de conscience.

COMPRENDRE



Découvrir les impacts de ces climats extrêmes sur notre santé, nos organisations sociales et la planète.

PASSER À L'ACTION



Repartir avec des actions concrètes à mener pour changer nos comportements et la société, à sa propre échelle.

Village des partenaires et stand du jumeau numérique

Afin d'accompagner les acteurs de la Cop régionale, un village des partenaires a permis de présenter les outils disponibles avec des séances de démonstration



Tables rondes

- Concertation & **planification écologique (SRADDET)**
- **JOP 2030** : impact environnemental & héritage
- **Ressources naturelles et biodiversité**
- **Observation territoriale** & données
- **Investissements face aux chocs climatiques**
- **Transition climatique des entreprises**
- **Santé et climat**

Attention : ce compte rendu restitue de manière synthétique les échanges intervenus lors des tables rondes. Les éléments présentés sont indicatifs et n'engagent que leurs auteurs.

La concertation au cœur de la planification écologique et du SRADDET

- Les parties prenantes ont **assumé la conflictualité et l'altérité**
- Vigilance sur le **risque d'entre-soi** lorsque les démarches de concertation sont trop centrées sur l'expertise et mobilisent principalement un public déjà sensibilisé.
- Selon la CNDP, près de **2 projets sur 3 évoluent à la suite des débats publics**, soulignant l'impact concret de la concertation sur les projets.
- **Échange CNDP / FNE autour du débat Fos-Berre** : FNE a défendu une analyse projet par projet pour mieux appréhender les enjeux spécifiques. La CNDP a quant à elle mis en avant l'intérêt d'une approche globale permettant de traiter les effets cumulés, d'assurer la cohérence des politiques publiques et de faciliter la compréhension des enjeux par les visites de terrain..
- Un constat partagé : **dans la salle, seuls 2 ou 3 participants avaient déjà pris part à une démarche de concertation**, illustrant le défi de l'élargissement de la participation citoyenne.



Jean-Baptiste CHABERT, directeur délégué de la Délégation Connaissance planification Transversalité au Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur



Laure CASANOVA, co-présidente du Conseil scientifique

Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission Nationale du Débat Public Fos-Berre



Fabien VEYRET, administrateur FNE 04



Benoît ROCHAS, secrétaire général des Hautes-Alpes

JOP 2030 : un impact environnemental réduit et un héritage maximisé

Points forts :

- La coordination entre les acteurs (SGPE, COJOP, SOLIDEO, Régions Sud et AuRA) est en bonne voie, avec une feuille de route environnementale déjà définie.
- La volonté claire d'intégrer les enjeux environnementaux se traduit par des actions concrètes sur la mobilité, l'eau et le foncier (BHNS, ascenseur valléen, clauses environnementales).
- Le projet constitue également une opportunité d'héritage durable pour les territoires alpins, notamment via les infrastructures et l'éducation.
- Enfin, l'outil de « jumeau numérique » permet d'anticiper et de visualiser les évolutions.



Points de débat :

- Des préoccupations persistent concernant la qualité de l'air, les paysages et la biodiversité.
- Les acteurs associatifs expriment aussi une forte attente de transparence des données.
- Enfin, un besoin important de dialogue et de concertation avec les acteurs de terrain est souligné.



Jacques VERGNES, directeur délégué aux JOP au conseil régional



Victoria SIEBERT, cheffe de pôle au Secrétariat général à la planification écologique (SGPE)



Yannick GHIRON, directeur de la Stratégie, de l'innovation et de l'expertise de Solideo Alpes 2030



Élie PATRIGEON, directeur Impact, héritage et durabilité du Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques des Alpes 2030

Jean-Laurent FÉLIZIA, expert

Préserver nos ressources naturelles : un enjeu stratégique pour le développement économique de notre territoire

- La biodiversité est un **axe stratégique majeur pour les acteurs économiques**, notamment dans les secteurs liés à l'aménagement du territoire.
- Les entreprises prennent de plus en plus en compte leur impact sur les sols, considérés comme un support essentiel du vivant. Cela se traduit par plusieurs actions concrètes :
 - Une **gestion plus durable du foncier**, visant à limiter l'artificialisation et à optimiser les usages des espaces.
 - La création et l'entretien d'**espaces favorables à la biodiversité**, avec des pratiques adaptées.
 - Le développement de solutions techniques innovantes, comme la **phytoépuration**.
- Une attention croissante à la **réduction des nuisances**, notamment la pollution lumineuse, qui perturbe les écosystèmes.
- **Des outils d'accompagnement sont d'ores et déjà disponibles** comme le dispositif « entreprise engagées pour la nature » ou le label « valeurs parcs ».



[Hasna BERKIA GUEZ](#), Directrice RSE - Société [Barjane](#)



[Charlotte TALEGHANI](#), Responsable Dialogue et développement durable - Entreprise [Ragni](#)



[Laure REYNAUD](#), coordonnatrice Tourisme Durable - Association des Parcs naturels régionaux

Quels enjeux de l'observation territoriale dans la planification écologique ?

Points forts

- Multiplication des données et des dispositifs de connaissance couvrant un large éventail d'enjeux opérationnels
- Renforcement des synergies entre acteurs et émergence d'espaces d'intermédiation
- Convergence vers des « communs » numériques, des référentiels partagés et des dispositifs d'accompagnement

Points de débat

- Risque de dispersion : trop de référentiels et d'indicateurs → besoin de simplification
- La connaissance ne suffit pas à déclencher l'action : nécessité d'impliquer élus, citoyens et acteurs locaux
- Incertitudes persistantes : enjeu de faire durer les dynamiques à l'échelle locale



Vincent AIT AMMAR, ECOLAB, Commissariat Général du Développement Durable (CGDD)



Pierrick YALAMAS, Directeur Intelligence Territoriale et Observatoires, AURA Environnement



Julien DARIO, Directeur Plateforme « Connaissance du Territoire », Région Provence-Alpes-Côte d'Azur



Caroline VIARD, Cheffe de l'unité dialogue environnemental et connaissance, DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur



Magali CHABRIER, Chargée de mission PCAET, Grand Avignon

Face aux chocs climatiques, quels choix d'investissements pour demain ?

- **Le coût de l'inaction est déjà tangible sur les territoires**, comme l'ont illustré les événements climatiques dans les vallées de la Roya et de la Tinée ou encore dans les Alpes-de-Haute-Provence (crèche menacée de fermeture, vergers fortement touchés par la grêle).
- **Dans un contexte budgétaire contraint, les financements sont orientés en priorité vers les projets à fort impact**, notamment ceux permettant des économies d'énergie significatives (de l'ordre de 40 à 50 %).
- **I4CE identifie 4 leviers de financement** : la dette, la redirection, l'État, les ressources propres (fiscalité locale, trésorerie). Voir diaporama I4CE pour plus de détails.
- **Montée des préoccupations liées à la crise de l'assurabilité** face à l'intensification des risques climatiques et à un système en retard (le guide des marchés de l'assurance récemment mis à jour datait de 2008)
- **Ne pas oublier d'autres formes d'investissement** :
 - Penser au capital humain / éducation
 - Les investissements peuvent venir des citoyens : livret A, collectifs de citoyens



I4CE INSTITUTE FOR CLIMATE ECONOMICS



PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



FRANCE ASSUREURS

provence alpes agglo

Marion FETET, I4CE

Raphaëlle SIMEONI, Directrice Générale des Services de la Région

Didier MAMIS, Secrétaire général aux affaires régionales

Alexis ROUQUE, Directeur régional de la Banque des territoires

Christophe DELCAMP, Directeur des Assurances de Dommages et Responsabilités chez France Assureurs

Cécilia CHEVALIER, Directrice Générale des Services Provence Alpes Agglomération

Transition climatique : quels accompagnements pour les entreprises ?

- **Des conditions de travail dégradées**

La hausse des températures entraîne une **baisse de productivité**, des adaptations des horaires et des risques accrus pour la santé des salariés.

- **Des perturbations des activités**

Les entreprises doivent faire face à des événements climatiques plus fréquents et plus intenses :

- vents violents
- inondations
- transformation du littoral

Ces phénomènes peuvent perturber, voire interrompre les activités.

- **Une pression sur les ressources**

L'eau et l'énergie deviennent des ressources critiques. La sécheresse, la hausse des températures et la variabilité climatique entraînent :

- des difficultés d'approvisionnement
- une augmentation des coûts
- une nécessité de réduire les consommations

- **Des enjeux économiques et financiers**

Les entreprises doivent désormais démontrer leur **résilience à long terme**, notamment pour accéder aux financements ou aux assurances.

Les risques de rupture d'activité, de pénurie de matières premières ou de pertes économiques sont de plus en plus présents.



Christophe LOWEZANIN, Économiste, Data scientist à la CCI Aix-Marseille-Provence, réseau régional des CCI Provence Alpes Côte d'Azur



Sophie TASQUÉ, Économiste, Responsable des études en socio-économie au service Connaissance du territorial, Région Sud



Régis MARTIN, Chef du département stratégie - prospective et participation Direction finance stratégie et système d'information GPMM



Laure DAHAN, responsable RSE du site Petroineos Lavera



Fabien PLOYON, Directeur industriel du groupe Charles et Alice

Santé et climat : des bénéfices communs

Points forts :

- Oser l'expérimentation, notamment des micro-projets à l'échelle locale (ex de la CC Fayence).
- Un partenariat multi acteurs et une feuille de route partagée → PAT et actions des hôpitaux (groupes hospitaliers territoriaux 13).
- Les acteurs sont prêts à affronter la complexité.

Points qui ont fait débat :

- Partage et mobilisation → arriver à mobiliser large : experts/néophytes, soignés/soignants.
- Repenser les lieux de soins afin qu'ils soient :
 - > moins pollués
 - > moins polluants
- Être conscient et en permanente adaptation : microplastiques / biphasé / effet cocktail.



Karine MARTIN, Directrice santé communauté de communes du pays de Fayence



Laurent PERICAT, Chef de projets, service agriculture et alimentation communauté de communes du pays de Fayence



Antoine NICAULT, Grec-Sud

Romain PICARD, Conseiller en Transition Énergétique et Écologique en Santé à l'Assistance Publique - Hôpitaux de Marseille (AP-HM)



Professeur ZIELESKIEWICZ, Anesthésiste Groupement Hospitalier de Territoire 13

Retrouvez tous les éléments sur le site connaissance du territoire

<https://connaissance-territoire.maregionsud.fr/la-planification-ecologique-en-region-provence-alpes-cote-dazur>



Inscription à l'infolettre



Rechercher

AVENIR DE NOS TERRITOIRES : LE SRADDET ▾ CONNAISSANCE DU TERRITOIRE : LA PLATEFORME ▾

Vous êtes ici : [Accueil](#) > La planification écologique en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Partager cette page [f](#) [t](#) [in](#) [e](#) [p](#)

La planification écologique en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Engagez-vous !

Plaquette synthétique
de la 2e Cop régionale
(pdf - 7.87 Mi)

Le 27 novembre 2023, la Conférence des Parties (COP) de la planification écologique pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur était lancée en présence de Christophe Béchu, Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Sabrina Agresti-Roubache, Secrétaire d'État en charge de la citoyenneté et de la ville et Antoine Peillon, Secrétaire général à la Planification écologique, par Renaud Muselier, président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et Christophe Mirmand, préfet de région. Depuis, la démarche progresse activement.

L'ensemble des travaux menés lors de la territorialisation de la planification écologique viendra nourrir un plan de transformation régional écologique et énergétique. C'est un outil qui se veut opérationnel et dynamique. Il prendra la forme d'une feuille de route pour l'ensemble des acteurs du territoire, précisant les objectifs à atteindre en 2030, en 2040 et à 2050, et les actions mises en œuvre et à mettre en œuvre pour y parvenir.